
GISELLA GRUBER: Bien, l'enregistrement a commencé. Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue à ce webinaire sur la transition IANA. Nous sommes le lundi 27 avril, 19 h UTC.

Aujourd'hui, nous avons l'interprétariat en espagnol, en français. Et nous vous demanderons donc de donner votre nom lorsque vous prenez la parole pour la transcription et pour permettre à nos interprètes de vous identifier. Et s'il vous plaît, lorsque vous ne prenez pas la parole, éteignez vos micros pour éviter les interférences. Pour vous mettre en muet : * 6. Pour enlever le muet : * 7.

Olivier, vous avez la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Gisella. Bienvenu à tous sur cet appel. Il ne s'agit pas vraiment d'un appel pour la formation de compétences, il s'agit plutôt d'un webinaire sur le groupe intercommunautaire qui travaille sur la supervision des fonctions IANA.

Bien. Donc, nous avons plusieurs personnes sur cet appel, entre autres nous avons le coprésident de ce groupe de travail. Un groupe de travail énormément. Donc, nous allons entendre un petit peu cette personne du CCWG. Je rappelle, tout le monde, que, comme nous avons des interprètes, nous vous demandons de donner votre nom avant de prendre la parole et de ne pas parler trop vite, comme ça, les interprètes arrivent à suivre dans les deux langues sur le canal espagnol

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier, mais pas comme registre faisant autorité.

et sur le canal français. Donc, pour ceux qui n'ont pas pu participer à ce webinaire, j'espère que vous écoutez ou que vous écouterez l'enregistrement.

Donc, bienvenue. Bienvenue, Lise. Lise, je vous donne la parole. Vous pouvez contrôler les diapos.

LISE FUHR:

Merci, Olivier. Bonjour, je suis Lise Fuhr. Je suis une des deux coprésidentes du CWG qui travaille sur la supervision des fonctions IANA, le groupe de travail. Et l'autre est Jonathan Robinson. Je viens du monde des ccTLDs et j'appartiens à un registre qui s'appelle [peu clair 0 : 02 :43]. Merci de m'avoir donné l'occasion de prendre la parole aujourd'hui. Je suis d'accord avec Olivier. Je ne vais pas rentrer trop dans les détails en ce qui concerne le processus et je me focaliserai davantage sur la proposition préliminaire, telle qu'elle a été présentée.

Maintenant, je vais rapidement vous montrer les diapos que j'ai présentées. Je voudrais d'abord vous dire qu'après, il y aura une session de Q & R après ma présentation, donc nous espérons que si vous avez des questions, vous pourrez y participer parce que nous pensons vraiment que plus il y a de communications, mieux c'est, à propos de ce sujet.

Bien. Alors, ici vous voyez donc sur cette diapo une partie du processus concernant la supervision des fonctions IANA et le CWG qui travaille sur la supervision. Nous avons trois propositions qui viennent du CWG concernant, c'est-à-dire, la Communauté de nommage, le CRISP, qui est la Communauté des numéros et IANA Plan, qui est la Communauté du

protocole. Donc, nous avons ces trois propositions qui doivent être réunies en une seule. Le CRISP et IANA ont déjà présenté leur proposition au début du mois de janvier, mais hélas, nous n'avons pas encore – nous n'avons pas pu respecter ce délai au niveau de la communauté de nommage. Et l'ICG a réalisé une proposition qui sera – lorsque la proposition sera présentée par l'ICG, elle sera envoyée au Conseil de l'ICANN et le Conseil de l'ICANN, ensuite, présentera – enverra cette proposition au NTIA.

Et ici, il y a un point très important qu'il faille bien comprendre, et c'est que le NTIA n'acceptera pas de propositions qui ne feront pas l'objet d'un consensus. Par conséquent, nous devons demander à toutes les parties prenantes de participer et d'être d'accord, d'avoir un consensus sur ce point : quels sont les objectifs, quelle est la portée du Groupe de travail sur le CCWG, ce groupe de travail concernant le système de nom de domaine. Et nous avons besoin que les organisations membres soient d'accord avec cette proposition, que les membres de la ccNSO, du GNSO, du GAC, d'ALAC et du SSAC soient aussi d'accord avec cette proposition. Donc, ensuite, la portée est destinée aux communautés de nommage seulement puisque les autres communautés ont déjà présenté leur proposition.

Maintenant, nous avons essayé de ne rien faire qui puisse interférer ou créer des obstacles parce que nous voulons que ces trois propositions travaillent en même temps, soient parallèles. Comme vous le voyez, nous avons basé la portée de notre travail sur la NTIA et le contrat des fonctions IANA. Il y a 11 fonctions qui sont importantes pour l'opérateur des fonctions IANA et il y en a neuf qui concernent notre travail. Je crois que c'est un petit peu difficile de voir sur l'écran, mais vous voyez, elles

concernent donc la gestion de la zone racine, le WHOIS, la base de WHOIS, etc. Vous avez donc ces diapos et vous pourrez ensuite voir les autres neuf fonctions sur cette diapo, si cela vous intéresse.

Bien. Donc, notre progression, notre calendrier aujourd'hui, vous voyez que nous avons un grand groupe de participants. Et tous ces participants participent sur la même base. Donc, nous avons 19 membres, 125 participants et tous travaillent et participent sur la même base, excepté le fait que les 19 membres ont été soutenus par ICANN et ils sont donc envoyés aux réunions en face à face.

Ensuite, nous avons 4 688 heures de travail et beaucoup d'e-mails sur notre liste de diffusion, comme vous le voyez. Notre travail a commencé au mois d'octobre. Nous avons envoyé notre première proposition en décembre. Nous avons reçu beaucoup de commentaires, la contribution était compliquée : la proposition n'était pas assez détaillée. Et donc, nous avons dû reprendre cette proposition, travailler sur une nouvelle proposition, nous avons dû ajuster notre calendrier en fonction de cette nouvelle rédaction de la proposition. Et actuellement, nous développons une nouvelle proposition, comme vous le voyez ici sur l'écran. Il s'agit d'un aperçu du développement de la proposition pour que tout le monde comprenne la proposition préliminaire. Comme vous le voyez, nous avons – lors de la réunion de l'ICANN à Singapour, nous avons plusieurs modèles, sept modèles en tout. Nous avons compris qu'il fallait changer nos méthodes de travail. Nous avons reçu beaucoup de contributions lors de la réunion de Singapour, les gens s'inquiétaient et disaient qu'on avait besoin d'un nouveau calendrier. Donc, nous avons créé une équipe de conception qui nous permet d'être plus agiles et de travailler plus facilement et de visiter les propositions en petits

fragments, en petites parties, et de travailler comme cela en petits groupes et c'est plus facile, plutôt que d'avoir ces grosses propositions qui nous obligeaient à travailler tous ensemble. Donc, nous avons changé notre méthode de travail et nous avons créé ces équipes de conception qui sont quelque chose de très très positif. Et il y a vraiment – je pense que si nous avons aujourd'hui une proposition à envoyer aux commentaires publics, c'est grâce à... Vous voyez qu'il va y avoir des journées de travail plus intensives au mois d'avril, un peu avant qu'on envoie cette proposition aux commentaires publics, c'est-à-dire il y a quelque temps. Je dois dire que je fus très impressionnée par les personnes qui ont travaillé avec nous. Ils ont été très actifs et ils ont vraiment beaucoup travaillé pendant de nombreuses heures, y compris les personnes appartenant à votre communauté.

Bien. Alors, quel est le lien avec le CCWG qui travaille sur la responsabilité? Vous savez qu'il y a deux processus et que l'un est lié à la transition des fonctions IANA et que l'autre se focalise sur le renforcement de la responsabilité de l'ICANN. Et le CWG et ses propositions dépendent du travail qui peut être fait au niveau du CCWG. Pourquoi? Eh bien, parce que le CWG a des liens avec le CCWG par rapport aux propositions qui viennent de la communauté des protocoles et de nommage, et de numéros, parce qu'ICANN est responsable de la politique pour les noms de domaine et pour les opérateurs des fonctions IANA. Donc, les présidents ont reconnu cela auparavant et ont travaillé en collaboration avec le président du CCWG et nous avons organisé des téléconférences hebdomadaires concernant la coordination, tout cela pour éviter qu'il y ait des doublons dans notre travail. Nous continuons à travailler avec les présidents du CCWG et

nous avons maintenant un conseil légal qui va nous aider ou qui nous a aidés à identifier les problèmes qui peuvent surgir au niveau du travail du CCWG. Et nous avons la compagnie de ce conseiller juridique, qui va travailler avec le CCWG. Et c'est très important, c'est un lien très important pour nous. Il faut comprendre que cette compagnie [peu clair 0 :12 :27] va travailler avec nous, et c'est une bonne chose, et c'est une relation tout à fait positive.

Alors, quels sont les domaines dans lesquels on a travaillé avant le CCWG? Vous voyez qu'il y a quatre secteurs principaux : il y a le budget de l'ICANN, il y a les mécanismes pour habilitier la communauté, nous avons le mécanisme de correction et de révision et les mécanismes d'appel. Et la question du budget. Nous voulons nous assurer que les fonctions IANA sont bien financées dans cette structure avec les opérateurs des fonctions IANA. Nous avons – elles vont rester sous la responsabilité de l'ICANN – ah, il y a un petit problème au niveau de l'écran... excusez-moi... je vais retourner à la diapo que je cherchais. Donc, nous allons faire une révision du budget. Nous avons besoin d'un certain niveau de détail pour le budget concernant les fonctions IANA. Donc, nous avons deux recommandations. Et cela dépend aussi du groupe qui travaille sur la responsabilité, puisqu'il y a des propositions du groupe qui travaille sur la responsabilité concernant le budget d'ICANN qui peut être rejeté par la communauté ou, en tous cas, envoyé à une – pour qu'une révision soit réalisée par le Conseil. Donc, le CWG a deux recommandations à faire; celle que vous voyez sur l'écran pour l'année fiscale 2016 y compris. En ce qui concerne les mécanismes d'habilitation de la communauté, on a recommandé au Conseil d'ICANN de considérer le fait de réviser les décisions du Conseil. Et en ce qui

concerne la révision et les mécanismes de réparation, nous voulons que soient incorporées les fonctions IANA dans le statut de l'ICANN. Et en ce qui concerne les mécanismes d'appel, nous avons créé une équipe qui devait analyser cela, une analyse des ccTLDs pour la délégation et la redélégation des problèmes concernant la délégation et la redélégation, et ils ont conclu qu'il n'aurait pas besoin que le CWG travaille sur ce point-là et qu'on allait envoyer cela à la ccNSO pour qu'elle s'en occupe au niveau plus ultérieur. Mais il faut quand même reconnaître l'importance d'un mécanisme d'appel. Donc, la recommandation dit qu'il n'était pas nécessaire actuellement pour le ccTLD, mais que les TLDs en avaient besoin.

Il est aussi très important de souligner que nous avons plus de 70 % et de participants qui appartiennent à ces deux groupes. Donc, nous avons une coordination de la communauté ici aussi. Et certains de nos membres appartiennent à ALAC et travaillent aussi pour le groupe qui travaille dans le domaine de la responsabilité et travaille aussi au niveau du CWG. Donc, nous avons beaucoup de liens entre ces deux groupes.

J'ai parlé des équipes de conception, et ces équipes de conception, il y a eu une quinzaine d'équipes qui ont été proposées et les présidents et les coprésidents de ces groupes ont donné les priorités, priorité A et des niveaux de priorité # 1 et # 2, et chaque équipe avait des responsables du progrès, de la progression de leur travail. Et vous voyez qu'ils ont travaillé principalement sur la partie opérationnelle. Nous avons complété une bonne partie de ce travail lors de la réunion d'Istanbul, et nous avons encore quelques points sur lesquels, par exemple l'équipe sur l'accord de niveau de services.

Comme vous le savez, il y a eu des équipes à qui on a donné la priorité # 2, et Jonathan et moi-même, nous avons conclu que les priorités et ces problèmes étaient abordés ailleurs et que – la partie en rouge, qui doit être considérée par le CWG dans sa totalité. Donc, l'équipe en rouge va regarder quelles sont les mises en œuvre des propositions. L'équipe de responsabilité va voir si on a besoin des exigences de la NTIA, ce qui a été imposé depuis le début. Il y a le rapport d'ISOC aussi sur les recommandations, sur ce qui a été pris en compte au niveau des propositions du CWG. On a aussi analysé cela dans la partie en rouge. C'est l'équipe.

Nous essayons de couvrir toute la partie opérationnelle. Et nous espérons que les commentaires publics vont montrer que nous avons vraiment tenu compte de cela.

Bien. La prochaine diapo vous montre la proposition et le modèle. Et il est important ici de noter que nous sommes partis du premier commentaire public avec des gens qui étaient satisfaits d'IANA. En tant qu'opérateur des fonctions IANA, tout fonctionnaire bien. Donc, on pense qu'IANA doit rester sous la responsabilité d'ICANN et donc, conserver ce modèle, comme vous le voyez sur l'écran. Il est important aussi de remarquer que cette diapo est présente. Ce n'est pas l'IANA après la transition, c'est-à-dire le PTI. Parce qu'à ce moment-là, ce PTI serait une filiale de l'ICANN et donc, comme je l'ai dit, l'opérateur de fonctions IANA restera sous la responsabilité de l'ICANN. La structure est importante, et vous le voyez ici sur l'écran. Donc, ce sera une partie.

Il est important d'avoir un contrat entre ICANN et ce PTI, c'est-à-dire les fonctions IANA après la transition. En plus, les fonctions IANA seront

donc séparées pour le cas où une séparation serait décidée dans le futur.

Nous avons le CC, c'est-à-dire le Comité permanent de la clientèle. Vous voyez ici, c'est donc en vert. Qui est composé de représentants, des consommateurs, des représentants de ccTLDs, des liaisons, des fonctions IANA qui vont présenter un rapport sur les performances et les fonctions IANA et sur les opérateurs des fonctions IANA au quotidien. Et vous voyez que l'on peut avoir une progression au niveau des mécanismes et on peut avoir ce que l'on appelle une révision spéciale.

Ensuite, nous avons l'IFR, c'est-à-dire la révision des fonctions IANA. Nous avons plusieurs types de révision. Nous avons une révision périodique au cours de laquelle la première révision sera faite après dix ans. Et puis, nous aurons des révisions spéciales réalisées lorsque ce sera nécessaire. Et de nouveau, je dirais qu'il est important de noter que la révision des fonctions IANA, l'IFR, n'a pas de portée limitée et il n'y a pas de séparation des fonctions; la révision des fonctions IANA va faire un rapport au Conseil de l'ICANN de manière périodique et cela sera assuré par les mécanismes de responsabilité et les recommandations faites au Conseil. Comme vous le voyez, il est très clair que nous avons une partie de cette nouvelle structure qui va dépendre du CCWG afin de – pour tout ce qui concerne les révisions, les requêtes, mais il est aussi très important de reconnaître que ce groupe va se focaliser sur la continuité, sur la stabilité des opérations des fonctions IANA et que toute séparation, en cas de dernier recours, au cas où toutes les autres possibilités auront été intentées et n'auront pas été possible.

Bien. La dernière diapo, c'est ce qu'il nous reste à parcourir, calendrier des mois à venir. Comme vous le voyez, nous avons fait de très bons progrès au cours de ces six derniers mois, et nous avons encore quelques jalons importants qui nous attendent. Nous devons faire une analyse approfondie de la deuxième période de commentaires publics. Nous devons aussi finir certains détails concernant la proposition au sein du groupe du CW. Nous devons travailler sur cela pendant la période de commentaires publics. Et bien sûr, nous voulons avoir une soumission de la proposition pour son approbation ensuite au mois de juin.

Nous avons eu une demande de la ccNSO selon laquelle ils ont besoin de se réunir pendant la réunion de Buenos Aires et d'aborder cette question. Donc, nous demandons aux organisations membres de respecter les délais, de façon à ce que lors de la réunion de Buenos Aires, on puisse discuter afin de soumettre cela à l'ICG une fois que l'on sera arrivé à un accord lors de la réunion de Buenos Aires. Nous voulons ensuite pouvoir soumettre – analyser ces commentaires. Nous avons un mécanisme pour analyser les contributions reçues, et il s'agit d'un formulaire que les participants peuvent remplir pour émettre leurs commentaires, leurs [peu clair 0 :25 :33], et c'est organisé problème par problème ou question par problème, de façon à être plus facile à remplir et pour que nous puissions comparer les différents commentaires que nous avons reçus par la communauté générale. Il n'est pas obligation d'utiliser ce formulaire, mais nous vous encourageons à le faire de façon à ce que ce soit plus facile pour nous d'analyser les résultats de ces commentaires de la communauté pour

ensuite faire une révision finale de la proposition, en tenant compte des commentaires organisations membres.

Bien. Comme je l'ai dit, nous travaillons encore sur le détail, nous ne sommes pas encore en train d'organiser une coordination avec le CWG, et j'espère que nous aurons beaucoup de contributions de votre part. Comme je l'ai dit au début, nous aurons une autre session de Q & R la semaine prochaine. Nous allons décider de l'horaire et de la journée, du jour et de la date de cette session de Q & R. J'espère que vous y participerez.

Voilà. J'ai fini. J'espère que je n'ai pas été trop longue.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Lise. Merci beaucoup pour cette présentation.

Alors, la question, maintenant, sur la proposition... Donc, Cheryl, je crois que vous en aviez une...? Alors, la question était relative au modèle; il y a un modèle qui est disponible, donc à un moment ou à un autre pendant l'appel, nous allons parler du modèle. Ça dépendra un petit peu du temps qu'on a. Voilà.

CHERYL LANGDON-ORR: Je préférerais passer en revue la proposition parce que je pense qu'il est plus important d'utiliser le temps que nous avons là-dessus. Si vous pensez qu'il faille passer en revue le modèle, c'est possible aussi.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je pense qu'on devrait passer en revue le modèle après. Mais passons d'abord aux commentaires, à la discussion, aux questions, etc. Je sais que vous devez partir à la fin de l'heure, donc c'est pour ça que je posais la question. Mais pour l'instant, nous avons des gens qui ont déjà levé la main, et donc la première personne à avoir levé la main, c'est Jean-Jacques Subrenat. Donc, Jean-Jacques, à vous le micro.

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci, Olivier. Merci, Lise, pour cette excellente présentation. J'ai une question par rapport à votre diapositive # 8. Est-ce qu'on pourrait y revenir? Numéro 8. Voilà. Ceci.

Alors, par rapport aux contrats actuels et aux contrats sur la post-transition. Donc, à droite, il y a la situation juridique entre l'ICANN et le Conseil d'administration et puis le PTI, l'entité après transition. Alors, en ce qui concerne l'IFR, à droite, donc l'IFR soumettrait son rapport au Conseil de l'ICANN, mais est-ce qu'il ne serait pas mieux que le rapport soit fait au PTI, au Conseil du PTI avec une copie envoyée au Conseil de l'ICANN pour, en fait, souligner l'indépendance, en tous cas, en termes de révision, d'analyse? Pour, en fait, respecter l'indépendance juridique du Conseil d'administration du PTI. Merci.

LISE FUHR: Merci, c'est une excellente question. Nous avons deux flèches, en fait. Si vous regardez bien, vous n'avez rien qui indique que le rapport n'est pas fait aux deux. Maintenant, la fonction de révision est une fonction qui correspond à la performance de l'IANA et donc, voilà pourquoi le premier objectif était d'avoir un rapport fait au Conseil d'administration

de l'ICANN qui, en fait, possède l'Affiliation IANA. Donc, effectivement, il sera envoyé aux deux Conseils, mais en ce qui concerne l'analyse, c'est une soumission au Conseil d'administration de l'ICANN. Ceci étant dit, c'est effectivement un des points de détail qui pourrait être soumis pour les commentaires publics.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Lise. Est-ce qu'il y a une question de suivi, Jean-Jacques, par rapport – je vois que votre main s'est relevée...

JEAN-JACQUES SUBRENAT: Merci, Olivier. J'ai effectivement une question. Merci.

Mon commentaire par rapport à ça, c'est que je comprends bien pourquoi il y a une flèche qui va de l'IFR au Conseil ICANN et au Conseil PTI, mais le problème, c'est que ces flèches sont équivalentes. Moi, j'aimerais quand même souligner le fait qu'il faille insister sur la clarté des choses. Donc, l'IFR s'adresse principalement au Conseil d'administration du PTI, sinon on n'a pas d'évidences de cette indépendance des deux. On a deux Conseils qui sont équivalents. En fait, le Conseil d'administration de l'ICANN sera plus puissant. Donc, je crois que – l'objectif, c'est la clarté des informations. La clarté de l'indépendance de chacun de ces Conseils. Je crois qu'il faille que ce ceci soit clarifié, à mon avis.

LISE FUHR: Olivier, est-ce que je peux commenter là-dessus?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Allez-y, allez-y. N'hésitez pas.

LISE FUHR: Cette fonction d'analyse, de révision, elle se produit tous les cinq ans. Donc, il y a eu des réunions, de petites révisions qui sont effectuées par les CSC en permanence parce que ce sont eux qui s'occupent des opérations quotidiennes. Là, c'est plutôt comment fonctionne le modèle d'une manière générale, y'a-t-il des choses qu'il faudrait changer. Donc, voilà pourquoi il est important d'avoir – en fait, l'on voit au Conseil d'administration de l'ICANN, et non pas au Conseil d'administration du PTI. Alors, l'indépendance, ce n'est pas vraiment une indépendance qui a été soustraite à l'ICANN, c'est plutôt une séparation juridique, oui, mais il pourrait y avoir un partage de fonctions, en fait. Donc, l'indépendance, c'est plutôt une indépendance du point de vue de la structure juridique plutôt qu'une indépendance réelle. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Tijani Ben Jemaa, je ne sais pas si vous avez la main levée pour parler de cette question ou d'une autre question...?

TIJANI BEN JEMAA: Vous n'êtes pas très éloigné de la question actuelle par rapport à la transition post IANA.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alors, je vais d’abord laisser Alan répondre là-dessus et ensuite, je vous passerai la parole. Donc, Alan Greenberg, s’il vous plaît, est-ce que vous pouvez prendre la parole?

ALAN GREENBERG: Merci. J’aimerais revenir également dans la queue pour les questions, mais par rapport à cette question, c’est très simple comme dessein, en fait. Moi, j’ai fait partie du Comité de révision et pour moi, l’IFR va, en fait, correspondre avec les deux Conseils d’administration suivant les besoins. Si, par exemple, l’ICANN n’a pas assez d’argent, a besoin d’avantage d’argent, c’est un problème de l’ICANN. Si on a des erreurs de personnel, ça, c’est quelque chose qui s’adressera au Conseil du PTI. Donc, à mon avis, le Comité de révision va s’assurer que ces commentaires se rendent au bon endroit pour pouvoir répondre aux problèmes spécifiques. Ça ne veut pas dire que l’ICANN ne pourra pas s’occuper de problèmes généraux, mais je crois que ce n’est pas quelque chose dont on doit s’inquiéter. C’est quelque chose qui fonctionnera.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Tijani Ben Jemaa maintenant, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci beaucoup, Olivier. Tijani au micro. Merci, Lise, pour cette présentation. J’aimerais vous poser une question par rapport au gouvernement du PTI.

On a parlé d'une organisation de l'ICANN, donc une séparation juridique. Et je ne vois pas bien, en termes de gouvernance – nous avons la CFP avec ses problèmes opérationnels, donc il s'occupe de ce genre de choses. Je vois l'IFR qui, en fait, est une structure de révision et qui travaille en dehors de la période de révision. Donc, je ne vois pas bien comment fonctionne la gouvernance de ce PTI.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Réponse de Lise...?

LISE FUHR: Merci pour cette question. Alors, il y a la question de la gouvernance de plusieurs manières. Déjà, on a le propriétaire qui gouverne – donc, en fait, le propriétaire, c'est l'ICANN —, et il y a également un Conseil séparé. Et ce Conseil séparé, c'est en fait l'entité qui gouvernera la société affiliée. Nous n'avons pas encore totalement décidé de la façon dont ceci va être structuré. Donc, il ne va pas y avoir création d'un nouveau mécanisme de responsabilité. Nous pensons que la structure sera assez légère. Mais le CFP va avoir sa gouvernance. Le PTI n'est pas au même niveau que l'IANA, par exemple, parce que vous avez ceux qui vont soulever des questions et les faire remonter au Conseil d'administration directement, les faire remonter au Conseil de l'ICANN. Donc, vous avez déjà le Conseil de l'IANA, et si cela ne fonctionne pas, vous pouvez utiliser un autre mécanisme pour faire remonter les questions.

Alors, en termes de révision des fonctions de l'IANA, encore une fois, il n'y aura pas d'entité de gouvernance, mais il y aura une entité qui

s'occupera de la structure de gouvernance et qui va s'assurer que les choses fonctionnent correctement.

Donc, Le PTI aura des moyens de s'assurer qu'il fonctionne comme cela lui a été demandé par la communauté. Et je vois dans le chat la question du statut du Conseil. Non, il n'y aura pas de statut de Conseil d'administration. Il n'y a pas beaucoup de sociétés qui ont des comités permanents de clientèle pour s'assurer qu'on fonctionne comme on doit le faire. Donc là, c'est une fonction assez spéciale.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Lise. Tijani, est-ce que cela a répondu à votre question?

TIJANI BEN JEMAA: J'ai en fait une petite remarque à ajouter. Merci beaucoup, Lise. Mais le fait de soumettre ceci aux commentaires publics sans avoir de proposition sur le Conseil, pour la composition du Conseil, je crois que ça va poser problème parce que c'est quand même important en termes de la structure en elle-même. Donc, je ne sais pas... Je ne sais pas ce que cela va dire pour le CWG, mais j'espère quand même que la discussion aille mener à répondre à la question du comment, comment va-t-on constituer ce Conseil?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Lise?

LISE FUHR: En fait, il y a une proposition qui a été soumise pour ce qui est du Conseil interne de l'ICANN. Donc, cela vient de l'ICANN s'il y a, par exemple, des employés, des membres du Conseil de l'ICANN qui font également partie du Conseil de l'IANA. Tout ceci n'a pas encore été décidé dans les détails, mais ce qui est important, c'est de se focaliser sur le fait que ce ne sera pas un conseil multiparties prenantes parce qu'il faudrait qu'il y ait un autre mécanisme de responsabilité. Donc, nous préférons que ce soit un Conseil d'administration à structure légère.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alors, pour l'instant, nous avons Alan Greenberg, Christopher Wilkinson et Jimmy Schultz. Donc, Alan, c'est à vous.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. Alors, il y a quelque chose qui n'est pas très clair pour moi et qui, d'ailleurs, n'est pas dissimilaire à la question de l'IFR. Donc, à qui s'adresse-t-on quand il y a un problème? Mais d'une manière quotidienne, d'un point de vue quotidien. Il y a des choses qui vont passer par le CSC et j'imagine qu'il y aura d'autres choses dont nous n'avons pas encore parlé jusqu'à maintenant. Si, par exemple, le problème est que le CSC va parler à l'IANA, ensuite, le CSC pourra également parler au PDG de l'ICANN. Mais pour l'instant, nous n'avons pas vraiment spécifié ce genre de chose. Donc, je pose la question à Lise : dans quelles mesures est-ce que nous avons besoin d'avoir ces détails? Ou est-ce qu'il faut simplement attendre de voir comment ça fonctionne pour décider?

LISE FUHR: Eh bien, je pense que ce serait bien que les choses spécifiées. Je crois que nous devrions y travailler, d'ailleurs. Comme vous le savez, quand on fait partie d'un groupe, Alan, nous n'avons pas forcément le temps de rentrer dans les détails parce qu'il y a différents groupes qui s'occupent de coordonner différentes choses, dont la fonction de révision, la question du Comité permanent est clients et puis troisièmement, le Groupe de remontée des questions ou des problèmes.

Donc, pour l'instant, lorsqu'il y a des problèmes qui arrivent à la ccNSO ou à la GNSO et au Conseil d'administration, les deux choses existent. Donc, rien n'est définitif et effectivement, il est peut-être préférable qu'on le fasse avant d'envoyer ceci aux organismes membres.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je voulais mentionner, Alan, avant que vous repreniez la parole, qu'un processus, effectivement, de remontée des questions serait peut-être utile. Alors, Alan, vous pouvez rapidement reprendre la parole.

ALAN GREENBERG: Très rapidement. Donc, je ne peux pas parler pour la ccNSO, mais en ce qui concerne la GNSO, il y a eu la question qui a été soulevée par rapport à la remontée des problèmes.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. Nous avons ensuite Christopher Wilkinson. Est-ce qu'il est toujours là? J'ai l'impression qu'il est parti. Je ne sais pas...

Je pense que nous l'avons perdu. Jimmy Schultz, donc, on va vous donner la parole et on verra après pour Christopher.

JIMMY SCHULTZ: Est-ce que vous m'entendez bien?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, très bien.

JIMMY SCHULTZ: Donc, suite à cette présentation – je n'ai pas suivi tous les développements au cours de semaines passées, mais j'ai une question qui me reste, c'est la question de tous les acronymes, IFR, CSC, PTI, etc. Donc, la question des élections, est-ce que toutes ces personnes sont élues? Je ne sais pas comment ça marche...

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: J'ai l'impression que Jimmy continue de parler, mais on ne l'entend pas.

JIMMY SCHULTZ: Est-ce que vous m'entendez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: On vous entend, Jimmy, allez-y.

JIMMY SCHULTZ: Je vais m'arrêter ici et Lise pourra répondre à ma question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui.

LISE FUHR: Alors, je vais essayer de répondre. J'ai entendu la question et si j'ai bien compris, c'était la question du choix des personnes qui venaient toutes de la même communauté. Alors, pour le CSC, en principe, ce sont les clients directs, c'est-à-dire GNSO et ccNSO. Donc, ces communautés. En fait, il est recommandé que nous ayons des personnes hors ccNSO et GNSO également. Donc, les deux communautés font partie de l'ICANN et puis il y a également des personnes qui seront externes. Donc, nous essayons, en fait, de prendre en compte les clients qui ne font pas partie de la communauté ICANN.

En ce qui concerne, l'IFR, là c'est vraiment une partie beaucoup plus axée sur les multiparties prenantes parce que c'est la façon dont fonctionne ce modèle. Donc, ce n'est pas la même communauté qui est représentée là. En ce qui concerne le Conseil du PTI, nous n'avons pas encore décidé de cela, mais il semblerait que ce Conseil soit plutôt basé sur la structure ICANN. En tous cas, c'est ce qui est dans la proposition, si, effectivement, on en arrivait à une structure légère à l'ICANN.

Je ne sais pas si cela répond suffisamment bien à votre question.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, Jimmy?

JIMMY SCHULTZ: Oui, merci. Je comprends, mais je crois qu'il faille que ceci soit clarifié, que ces différentes entités soient indépendantes et qu'elles soient élues indépendamment, que ce ne sont pas toujours les mêmes personnes qui sont représentées.

LISE FUHR: D'accord. Je suis d'accord et nous allons clarifier les choses là-dessus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Jimmy. Merci pour ces commentaires. Bien sûr, j'ai oublié de mentionner au début de l'appel qu'il y a une période de commentaires qui est en cours. Nous avons d'ailleurs un lien à partir de l'ordre du jour à la période de commentaires, où nous allons justement collecter le point de vue de la communauté ALAC.

Et je crois que ce que vous venez de mentionner est extrêmement important. D'ailleurs, nous allons l'inclure dans les commentaires, de manière à pouvoir effectivement inclure ceci dans nos commentaires At-Large officiels.

Alors, revenons maintenant à Christopher Wilkinson. J'espère que ça va fonctionner. Christopher, vous pouvez prendre la parole. Je n'ai pas l'impression que je suis déconnecté, mais apparemment, Christopher ne nous entend pas. Votre micro n'est pas branché, ne marche pas... je ne sais pas ce qui se passe.

Y'a-t-il d'autres questions entre temps? En attendant d'avoir Christopher au micro. Alan, est-ce que vous souhaitez ajouter quelque chose? Jimmy Schultz nous a parlé de sa préoccupation par rapport à l'IFR, au CSC, au PTI. Donc, nous avons entendu Tijani Ben Jemaa qui nous a parlé de la composition du Conseil d'administration du PTI... Y'a-t-il d'autres préoccupations, d'autres soucis concernant la structure post transition en elle-même qui devraient peut-être être soulevés de la part de la communauté At-Large?

ALAN GREENBERG:

Je vais faire quelques commentaires. Par rapport à la question de Jimmy, je crois qu'il y a quelque chose qui est en fait incorporé aux détails. Le CSC va être nommé par l'entité constitutive qui le soutient. Donc, les gTLDs vont identifier leurs membres, les ccTLDs, etc.

Donc, ce n'est pas une question d'élection, c'est une question de sélection par les groupes représentés. Pour l'IFR, il y aura un groupe de travail de révision qui, je présume, sera relativement similaire aux autres groupes de travail qui existent dans l'ICANN, et donc, ils sont sélectionnés par les entités constitutives en question. Donc, la sélection finale a été effectuée par le président du Conseil, le PDG, le GAC. Donc, il faut que ceci soit interrompu à l'avenir.

Le PTI, son Conseil, nous n'avons pas exactement à quoi il va correspondre. Il y a des gens qui disent qu'il faut que ce soit une structure très légère, comme un petit peu dans une société; d'autres disent que la structure soit plus lourde. Lise a indiqué le fait qu'il soit possible qu'il soit multiparties prenantes. Maintenant, est-ce que ça

voudra dire un représentant de chaque communauté? Nous ne savons pas. En fait, nous ne savons pas si ce sera vraiment une structure légère.

Alors, autre point. Il y a eu beaucoup de réflexions sur la question à savoir s'il fallait incorporer ceci à la structure de l'ICANN ou non. Donc, peut-être qu'une société pourrait, en fait, protéger, par exemple de la faillite, mais les choses ne sont pas très claires. Et d'une manière générale, il y avait un sentiment très fort qu'il fallait, en fait, avoir un certain niveau de protection. Certaines personnes pensaient que c'était nécessaire.

Le coût, c'est que le Conseil compte les frais à différents niveaux. Ce ne sont pas des montants très élevés, il ne s'agit pas de montants très élevés, mais le processus est quand même un petit peu plus complexe. Donc, s'il y a effectivement séparation de l'ICANN, ces choses seront plus faciles à l'avenir. Mais il n'y a pas beaucoup de personnes qui soutiennent ce scénario. Donc, on en est arrivé à un compromis. Je pense que personne n'aurait choisi ceci si on avait été seul à mettre en place la structure. Mais d'une manière générale, je crois que le compromis est relativement raisonnable. Il y a encore beaucoup de détails qui restent en suspens. Moi, j'étais responsable du remplacement de la NTIA, et la NTIA, c'est le groupe qui, en fait, approuve les changements. D'ailleurs, c'est sans doute ce qu'ils ont fait qui est le moins important, alors qu'ils ont été beaucoup plus impliqués dans un certain nombre de choses, et on ne sait pas encore très bien comment remplacer tout ce qu'elle fait. C'est là-dessus que nous continuons de travailler. En tous cas, à l'avenir, il faut que la racine puisse évoluer de manière contrôlée et de manière rationnelle. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Je crois que nous avons maintenant Christopher Wilkinson.

Christopher?

CHRISTOPHER WILKINSON: Vous m'entendez?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ça y est, c'est bon. Christopher, allez-y, vous pouvez parler.

CHRISTOPHER WILKINSON: Merci. Bonjour à tous. Merci beaucoup à Lise et à Jonathan de s'occuper de la présidence du CWG et de tout le travail qui a été fait, surtout après le marathon de Londres.

Tout d'abord, en sortant de cette expérience, je suis un petit peu – j'ai un petit peu un sentiment mixte par rapport à la question des – à la question multipartite. Parce que vous savez que j'ai commenté la discussion de l'ICANN avec un format multipartite, mais dans ce cas, nous avons passé énormément de temps et investi beaucoup d'efforts – d'ailleurs, les coprésidents ont dû être extrêmement patients – pour traiter des questions posées et argumenter, par un nombre restreint de parties prenantes. Donc, il y a un problème, à mon avis, par rapport à l'efficacité du modèle multipartite. Dans l'intérêt de la démocratie, nous devons passer d'une téléconférence à une autre avec vraiment un nombre très restreint de participants.

Bien sûr, on parle de séparabilité, de séparation, et grâce à Avri, nous en sommes arrivés à un compromis : une proposition qui, j'en suis sûr, va aller de l'avant.

Mais j'aimerais quand même dire que dans l'éventualité où la séparation survient — peut-être dans cinq ans —, je ne vois pas toujours pas de mécanismes de sécurité. Donc, si vous séparez IANA de la structure multipartite de l'ICANN — qui n'est pas parfaite, bien sûr, et je pourrais en parler, mais je ne vais pas le faire ce soir, par rapport à la réforme de la structure multipartite de l'ICANN, mais si on sépare IANA de l'ICANN, honnêtement, les futurs Google, Microsoft de ce monde achèteraient l'IANA pour un demi-milliard de dollars. Je ne pense pas que les gens se rendent compte dans quelles mesures cette infrastructure a un impact sur l'ensemble du système. Et je pense qu'il y a des personnes qui argumentent pour la séparation et qui veulent ceci.

Donc, je crois que le résultat final de tout ceci, c'est que je souhaiterais vraiment voir des dispositifs de sécurité inébranlable en cas de séparation. Parce que si nous n'avons pas ces dispositifs de sécurité, moi, je suis complètement opposé à cette séparation. Je connais les arguments qui ont été présentés, qui ont été avancés, dont l'option de la séparabilité, comme quoi c'est une forme de discipline essentielle contre des problèmes de comportement. Mais je crois que ça, c'est très bien, c'est beau, mais ce n'est pas très sérieux. Je crois, Lise, qu'il faut parler à Jonathan, il faut lui expliquer qu'il faut absolument un mécanisme de sécurité inébranlable en cas de séparation. Parce que si on ne peut pas le faire de manière juridique, alors là, il ne faut pas séparer. Sinon, le modèle multipartite, la structure de l'ICANN qui nous

a fallu 15 ans à mettre en place, eh bien, ce ne sera plus qu'une perte de temps.

Olivier, je ne peux pas rester pendant le reste de la discussion. En tous cas, merci de m'avoir invité, Olivier, mais j'insiste vraiment là-dessus. J'espère que ces considérations vont vraiment être prises en compte. Merci à tous.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup pour cette intervention, Christopher Wilkinson. Je vais passer la parole à Lise ou à Alan...?

LISE FUHR: Merci beaucoup pour cette intervention, Christopher. Je dirais qu'il s'agit d'un souci pour s'assurer qu'il n'y ait pas de possibilités de capturer – et s'il y a une séparation légale de l'ICANN dont nous dépendons des mesures de responsabilité. En réalité, il s'agit d'une communauté de parties prenantes et si elle pense qu'il y a quelque chose qui ne va pas bien avec IANA, on n'aura pas quelque chose qui risque d'arriver d'un groupe, par accident. Il y aura différentes étapes en derniers recours, et ce sera la communauté de parties prenantes qui devra essayer de résoudre ce problème grâce aux différentes possibilités qui existent, changements au niveau du Conseil, etc.

Donc, je pense que nous essayons de faire de notre mieux pour construire un système dans lequel il n'y a pas de possibilités de capturer cette organisation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Je sais que vous devez partir. Est-ce que vous pouvez répondre à une question de Tijani et ensuite, on vous laissera partir?

LISE FUHR: Oui, oui, je peux répondre à une question de plus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: OK. Merci beaucoup, Lise. Tijani, vous avez la parole.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Olivier. Ce n'est pas une question destinée à Lise, mais c'est un commentaire sur ce qu'Alan a dit. Il a dit que le CSC est composé de personnes qui représentent les différentes unités constitutives, mais il a oublié de dire que ce serait seulement les unités constitutives liées au nommage, les organisations liées au nommage : GNSO et ccNSO.

Si la structure de révision est là pour une période déterminée, je comprends que c'est une période très longue, 15 ans, et je comprends aussi que le Conseil sera peut-être aussi composé de personnes venant d'autres organisations. Et donc, le PTI sera exclusivement formé de gens venant des organisations liées au nommage, à la fonction de nommage. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Tijani. Oui, je voudrais vous corriger, Tijani, c'est tous les cinq ans, pas tous les 15 ans. C'est tous les cinq ans. Tous les deux ans d'abord et ensuite, tous les cinq ans. La première fois, au bout de deux ans et ensuite, tous les cinq ans.

Alan, est-ce que vous avez un commentaire?

ALAN GREENBERG: Oui.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien. Lise d'abord et ensuite, Alan.

LISE FUHR: Vous avez corrigé, oui. C'est cinq ans et non pas 15 ans. Nous avons d'abord deux ans avant la première révision. Et le PTI, vous avez dit les différentes communautés qui vont le former, donc je crois que je n'ai rien d'autre à ajouter. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Lise. Alan Greenberg, vous avez la parole?

ALAN GREENBERG: Oui. Je voudrais qu'il ne soit pas encore clair si les autres communautés vont avoir un contrat avec ICANN ou avec le PTI. Donc, je crois qu'ils sont encore en train d'écrire leur proposition. Pour le moment, c'est l'ICANN qui fera un *sous-contractation* avec le PTI. Ils peuvent choisir de faire un contrat directement avec le PTI. On peut aussi penser qu'ils pourront demander – on pourra en tous cas discuter de la possibilité d'avoir des membres du Conseil dans le Conseil du PTI et avec d'autres membres de la communauté. Il est clair que pour le moment, on ne sait pas encore – on attend encore la réponse à toutes ces questions, mais il

faudra résoudre ces problèmes. Ce sont des questions auxquels il faudra répondre. Pour le moment, c'est l'ICANN qui est responsable du PTI.

Maintenant, l'ICANN est une est trois communautés puisque la communauté qui s'occupe de l'adressage est représentée au sein de l'ICANN. Donc, je pense que s'il y a des intérêts de leur part à un moment donné dans le futur, ils trouveront des mécanismes pour aborder aussi ces questions.

LISE FUHR: Est-ce que je peux répondre rapidement avant de partir?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui. Allez-y, Lise.

LISE FUHR: Merci. C'est très important aussi de reconnaître qu'ICANN a un rôle lui permettant de décider de la politique et des opérations. C'est différent des autres communautés. Je pense que je l'ai déjà dit au début, mais nous espérons que nous n'aurons rien qui risque de prévenir les autres communautés de voir leur proposition, et qu'on [peu clair 1 :03 :54] dans les fonctions IANA, et leurs suggestions incluses dans cette proposition.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Lise. Je vois qu'Avri Doria demande la parole. Avri, est-ce que vous avez quelque chose à dire ici? Est-ce que vous demandez la parole?

AVRI DORIA: J'avais quelque chose à dire concernant la révision des fonctions IANA. Je voulais dire que si la communauté, le CSC ou la communauté en général voit que quelque chose ne fonctionne pas bien, elle a la possibilité de lancer une révision à l'extérieur de ce cycle de cinq ans. Je voulais m'assurer que tout le monde avait bien compris cela. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Avri Doria. Oui, c'est un point important. Bien. Je voudrais remercier Lise pour sa présentation et pour avoir fait l'effort de présenter à la communauté At-Large son travail. Je pense qu'on n'a pas encore fini puisque nous n'avons pas vu le formulaire concernant le commentaire public. Donc, je voudrais savoir s'il y a des points en particulier ici que vous voulez aborder?

Je vois qu'il y a des mains qui se lèvent et qui disparaissent et apparaissent... je ne sais pas si ce sont des questions sur ce formulaire. Bien. Donc, Tijani, est-ce que vous demandez la parole? Tijani, vous avez la parole.

LISE FUHR: Bye.

TIJANI BEN JEMAA: Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Lise. Au revoir.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Lise. C'est une question pour Avri. Qui va déclencher la révision dont vous parlez? Cette révision qui pourrait être déclenchée en cas de problème, qui s'occupe de décider que cette révision va avoir lieu?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Avri Doria, vous répondez?

AVRI DORIA: Oui. Je pense, si je regarde le processus, c'est le Comité de soutien de la clientèle qui peut décider de mettre en place une révision de ce type. Je pense que c'est une question de majorité. Pour le moment, c'est les représentants des SOs et des ACs. Il y a d'autres mécanismes, mais je pense que celui-ci suffit pour mettre en place ce type de révision.

Le CSC, une fois qu'il aura épuisé tous les recours, aura utilisé celui-là. Bien, nous avons un problème, et à ce moment-là, les SOs pourront se mettre d'accord pour lancer une révision exceptionnelle de ce type.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Avri. Bien, nous avons différentes couches, comme vous le voyez qui peuvent mener à une option qu'on pourrait appeler « option nucléaire ». Mais il faut passer d'abord par un processus pour s'assurer que la GNSO, la ccNSO et l'ensemble de la communauté sont d'accord pour déclencher, mettre en place ce type de processus, de révision exceptionnelle.

Il y a différentes sauvegardes, je pense. Avri Doria, vous voulez parole?
Allez-y.

AVRI DORIA: Il ne s'agit pas de séparation. Cette révision saurait comment résoudre le problème. Elle porterait là-dessus : comment résoudre le problème? Parce qu'à la fin de cette révision, on peut dire que nous devons passer à l'étape de séparation. Donc, d'après ce que j'ai vu dans le document, il y aura des étapes séparées concernant cette révision. Donc, le CSC peut commencer une révision, recommencer la séparation. Je le comparerais un petit peu à différents processus dans un jugement en justice.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien. Merci beaucoup. Cheryl Langdon-Orr, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci beaucoup. Je voulais vous envoyer un tableau qui pourrait être utile pour ce mécanisme dont on parle maintenant.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Cheryl. Sébastien Bachollet demande la parole. Sébastien, vous avez la parole. Allez-y.

SÉBASTIEN BACHOLLET: Merci. Je voulais juste soutenir ce qui a été dit. Je suis d'accord avec ce que Christopher a dit et ce que Jimmy a dit aussi. Je pense que ce sont

des questions très importantes et que nous devons réfléchir à ces deux points.

La question posée par Jimmy est importante parce que si on regarde toutes les organisations, y compris l'organisation actuelle avec le Conseil, le NomCom, et l'organisation qui sera créée pour la fonction IANA, c'est le même groupe de gens qui vont sélectionner ces autres gens.

Donc, nous devons faire attention de ne pas multiplier le nombre d'organismes sélectionnés par les mêmes personnes, même s'il y a des petites modifications au niveau de la quantité de personnes dans le groupe, mais que ce ne soit pas la même chose. Et la question aussi de la séparation des organisations multipartites, c'est quelque chose de très important aussi.

Je pense que des gens de la communauté et de différents organismes veulent pouvoir séparer cela de l'ICANN, mais je pense que dans la mesure où l'organisation est multipartite, il est important de maintenir ce système multipartite.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Sébastien. Alan, est-ce que vous voulez reprendre un petit peu sur ce que Sébastien a dit?

ALAN GREENBERG: Non. J'ai déjà dit ce que je voulais dire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Parfait. Merci. Donc, Cheryl Langdon-Orr, vous avez la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Merci, Olivier. Je voulais dire quelque chose qu'Olivier va dire, mais je vais le devancer.

Pour que les gens puissent utiliser le formulaire — vous pouvez aussi envoyer vos commentaires directement sans utiliser le formulaire. Je pense qu'au niveau d'ALAC, nous utiliserons le formulaire. Mais je devrais vous dire que nous devrions quand même utiliser tout ce formulaire parce que les membres individuels de la communauté At-Large, les individus et les groupes au sein de la structure At-Large, les organisations régionales vont aussi devoir répondre à ces commentaires publics. Nous voulons nous focaliser sur la réponse d'ALAC et c'est une période au cours de laquelle le processus de commentaires publics va être étudié de près par la communauté. Et je pense que beaucoup de gouvernements, beaucoup de groupes — il y aura beaucoup d'intérêt — qui vont analyser la façon dont les groupes au sein de notre organisation ont répondu à ce questionnaire pour qu'il y ait le plus grand nombre possible de répondants à ces commentaires publics, surtout au cours de la première période de commentaires publics. Je suis moins inquiète lorsqu'on arrivera à la deuxième phase puisque ce sera un petit peu réuni, tous les commentaires seront réunis par l'ICG. Et nous aurons déjà une première partie du travail qui aura été réalisée.

Mais pour le moment, je pense qu'il est très important que notre réponse à cette proposition soit faite et je pense qu'il nous faut travailler avec cette méthode. Ce formulaire est très utile dans ce sens parce qu'il va nous permettre de donner une réponse complète. Donc,

utilisez une copie de ce formulaire, de manière à ce que cela soit intégré dans une contribution massive.

Peut-être qu'on peut le mettre sur la page Wiki aussi, mais je pense que c'est le moment pour nous de participer, de répondre et qu'il nous faut en profiter. Il y a des documents qui nous permettent de dire que le CWG répond à différents critères, satisfait à différents critères et si nous pensons que cela répond aux besoins de notre communauté. Voilà, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Cheryl. J'ai maintenant Alan Greenberg et ensuite, Grace Abuhamad qui va passer en revue le modèle. Alan, d'abord.

ALAN GREENBERG: Merci beaucoup. J'aimerais d'abord mentionner ce dont a parlé Cheryl au début. Oui, l'ALAC a l'intention d'utiliser le modèle, en tous cas, le président a l'intention. Nous n'allons pas être limités au modèle, mais en tous cas, cela va quand même nous donner avec flexibilité, premièrement.

Alors, j'aimerais quand même modifier quelque chose par rapport à ce qu'a dit Cheryl. Elle ne sera pas forcément d'accord, d'ailleurs, mais le fait est que vous avez besoin de points de vue de différentes ressources, mais on ne va pas non plus maximiser le travail qui est fait par l'équipe de révision. J'espère que les déclarations ALAC — et à notre avis, les gens vont contribuer, ce ne seront pas des déclarations qui seront faites par moi, par Cheryl et par Olivier, donc j'espère que nous aurons des

déclarations qui seront faites relativement tôt et non pas le dernier jour. Dans ce cas, j'espère que ceci sera pris en considération et sera utile. Si les gens disent : « Nous sommes tout à fait d'accord » ou peut-être tout à fait d'accord avec un ou deux ajustements, les choses seront plus faciles à analyser. Mais dans la mesure où les gens ne sont pas d'accord avec ce qui aura été proposé par l'ALAC, eh bien, les gens devront soumettre leurs propres déclarations. J'espère que les choses fonctionneront de manière à montrer qu'il y a eu beaucoup de commentaires, sans nécessairement maximiser le travail d'analyse. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan Greenberg. Nous avons maintenant Tijani Ben Jemaa et ensuite, je passerai la parole à Grace. Tijani?

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Olivier. Je pense qu'il est important d'avoir un maximum de commentaires de la part de la communauté. Je suis d'accord par rapport à la déclaration de l'ALAC : tout n'a pas le même poids. Et les commentaires vont différer d'une région à l'autre. Je crois que tout d'abord, il nous faut travailler ensemble pour avoir une liste minimum de commentaires et ensuite, chaque partie de la communauté, chaque personne de la communauté doit pouvoir fournir un commentaire, de manière à ce que les utilisateurs finaux soient entendus. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Tijani. Je sais que dans le chat, il est indiqué que les commentaires doivent être faits aussi tôt que possible, et d'une manière générale, il faut qu'il y ait consensus au niveau de l'ALAC. Donc, nous parlions du modèle... Donc, Grace est là et elle a cinq minutes pour nous le présenter, pour que nous puissions un petit peu comment présenter, comment formater nos réponses.

GRACE ABUHAMAD: Merci, Olivier. Bonjour à tous. Grace au micro. J'ai entendu tout ce dont vous avez parlé aujourd'hui. Nous sommes très heureux de voir que l'ALAC héberge cet appel. Donc, c'est un modèle de 13 pages. Donc, ne soyez pas alarmés. En fait, c'est la même question qui se répète.

L'objectif de ce modèle était d'avoir le point de vue par section de la communauté sur le CWG. Donc, vous voyez que la première page est, en fait, une page générale sur votre nom, votre affiliation. Il faudrait la remplir. En général, ceci est joint à une adresse e-mail pour qu'il y ait un moyen d'identifier. Si vous souhaitez être anonyme, vous pouvez mettre « anonyme ».

Ensuite, vous passez en revue la suite. Donc, je vais passer à la section # 1. Donc, premièrement, section # 1 et # 2 qui sont, en fait, les mêmes par rapport à la première proposition. Nous en avons d'ailleurs parlé tout à l'heure. Il y a un bloc pour chacune de ces sections, et si vous avez des commentaires, vous pouvez les faire dans cette zone.

Ensuite, la section # 3, c'est la plus grande section. C'est la section qui comporte les changements. Donc, c'est là où on va avoir les commentaires au CWG. Donc, c'est ce qui est le plus intéressant.

D'une manière générale, ce modèle est un format, en fait, une suggestion pour le CWG, pour qu'il puisse recevoir des commentaires constructifs. C'est vraiment l'idée. Donc, nous avons une version Word du modèle pour que vous puissiez soumettre – vous pouvez d'ailleurs le soumettre sur Google Docs, sur le Wiki, comme vous le souhaitez. Nous demandons également que vous le soumettiez soit en PDF, soit en Word, pour que nous puissions rassembler tous les commentaires de manière assez pratique pour pouvoir analyser ce qui a été reçu.

Donc, les questions au sein de cette feuille, c'est, en fait, chaque fois la même question qui est répétée. Et l'objectif, c'est d'avoir des commentaires qui soient fournis. Vous pouvez remplir autant que vous le souhaitez sur ce formulaire ou remplir peu. Donc, comme je vous l'ai déjà dit, la partie # 3 est vraiment la partie la plus importante de la proposition, c'est la partie qui sera la plus bénéfique pour le CWG. Si vous allez en dessous, vous avez donc les annexes également. Donc, là aussi vous pouvez fournir vos commentaires sur ces annexes.

Alors, la dernière question à la page 13, cette dernière question, c'est, en fait, une question d'ordre générale pour tout autre commentaire, tout autre problème que vous souhaitez soulever pour que le CWG s'occupe de cette question. Donc, c'est une question qui sera peut-être plus large, plutôt que d'avoir, en fait, ces points-là dans les différentes sections.

Donc, j'espère que ceci répond bien à ce qui avait été demandé par Alan Greenberg. Donc, voilà un petit peu pour résumer. Dans le chat, je vais mettre l'adresse e-mail où vous allez devoir envoyer ce formulaire. C'est, en fait, la même adresse e-mail pour soumission des autres

commentaires. Et je crois que l'objectif de ce modèle est d'analyser les commentaires de manière efficace pour y répondre. Sachant bien sûr que nous avons des délais très courts après la fin des commentaires publics et le moment où nous devons soumettre aux organismes membres. Donc, c'est un moyen d'avoir beaucoup de commentaires. La dernière fois, nous avons eu 60 soumissions. Donc, ceci représente beaucoup de commentaires incorporés dans un temps très court. Donc, nous espérons avoir la même quantité. Du coup, ce modèle nous aiderait à utiliser les commentaires de manière plus structurée. Cela aiderait le groupe à incorporer les commentaires pour notre travail.

Je suis disponible, si vous avez des questions.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Grace. Y'a-t-il des questions par rapport à ce modèle?

Je vais maintenant désynchroniser ce modèle pour que vous puissiez le passer en revue.

Ceci étant, l'ALAC aura son propre modèle. Les membres pourront envoyer leurs commentaires directement, mais il y aura aussi nos commentaires à nous. Alors, je ne sais pas si nous allons également demander à ce qu'une copie de ce modèle soit envoyée à l'At-Large, de manière à ce que nous puissions un petit avoir une idée des questions qui seront soumises pour pouvoir, en fait, les utiliser dans la déclaration de l'ALAC. C'est quelque chose que nous allons faire. Nous allons donc prendre en considération les points de vue qui nous ont été donnés et même ceux qui sont soulevés pendant l'appel actuellement.

Alors, y'a-t-il des questions, des commentaires? Alan, il ne nous reste que quelques minutes avant la fin, vous voulez ajouter quelque chose?

ALAN GREENBERG: Non. Je n'ai rien d'autre.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Très bien. Eh bien, nous sommes à l'heure. Je crois que les trois minutes vont nous permettre de définir quelles sont les étapes à suivre pour l'avenir. Donc, la période de commentaires publics est ouverte. Il y a une page qui a été mise en place. Et le lien, je crois qu'il va apparaître magiquement! Voilà... c'est parfait.

Donc, ceci représente l'étape suivante. Il nous faut en arriver à un consensus très rapidement parce que la fin de la période de commentaires est dans... je ne sais pas plus si c'est 24 jours... je n'ai pas la date exacte. 23. 23 jours. Donc, ce n'est pas très long. Et, bien sûr, il y a les cinq jours pour contribution à la contribution ALAC et il nous fait également le temps que l'équipe rédige une version préliminaire, etc.

Donc, je vais demander à Alan Greenberg de nous dire quels sont ses délais à lui.

ALAN GREENBERG: Merci pour cet avertissement très court. Si vous passez à l'étape de commentaires, vous verrez que j'ai rajouté un sous-titre en rouge et j'ai marqué : « S'il vous plaît, soumettez vos commentaires ». Donc, moi, j'ai prévu à [peu clair 1:27:20] de personnes de passer en revue les

différentes choses qui me préoccupent. Je sais qu'il y a d'autres personnes qui vont le faire, et c'est ce qui va se passer. Donc, dans la mesure où les gens ont fait leur travail, eh bien, nous nous assurerons d'avoir des déclarations qui représentent les différents points de vue. Cela ne veut pas dire que tous les commentaires seront inclus, mais l'hypothèse, c'est qu'il y ait bien sûr des choses sur lesquelles les gens ne seront pas tout d'accord. On l'a vu d'ailleurs pendant cet appel, on n'est pas tous d'accord sur tout. Mais nous allons essayer d'obtenir une déclaration qui représente le point de vue de l'At-Large. Et je pense qu'on peut le faire en deux semaines. Nous n'avons pas besoin énormément de temps.

Donc, moi, j'aimerais avoir vos commentaires dans les sept jours à venir à peu près et ensuite, nous rassemblerons tout ceci. Dans la mesure où les commentaires ne reflètent pas votre point de vue personnel, eh bien, il y aura opportunité pour les différentes personnes de soumettre leurs propres commentaires de manière individuelle.

En fait, ceci fonctionnera si les gens contribuent.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Alan. Nous avons maintenant Tijani.

TIJANI BEN JEMAA: Merci, Olivier et Alan. Merci. Je suis d'accord avec vous. J'aimerais avoir, en fait, un appel ALAC pour avoir au moins les bases, établir les bases et pour savoir un petit peu quel va être le cadre de travail, les commentaires de base de l'ALAC. Voilà. Merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci, Tijani. Alan, est-ce qu'on pourrait peut-être prendre ceci en considération?

ALAN GREENBERG: Je ne suis pas très sûr. Je ne sais pas quel va être le nombre de personnes qui vont faire des commentaires, et je crois que si les commentaires ne sont pas tous les mêmes, eh bien, nous pouvons le suggérer dans notre réponse. On n'est pas d'accord sur tout, mais moi, je pense qu'une semaine, si les gens pensent qu'il y aura suffisamment de points de vue qui seront exprimés, je pense que c'est un bon délai.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. Nous avons maintenant atteint la fin. Donc, avant de conclure, j'aimerais remercier les interprètes espagnols, Veronica et David, et nos interprètes françaises, Isabelle et Claire, pour cette séance très informelle.

Merci à tous. Merci surtout à Grace Abuhamad qui a consacré un peu de temps pour venir nous parler. Merci également à Gisella qui fait de miracles pour préparer ces webinaires.

Donc, merci à tous. Merci aux participants qui nous ont écoutés. Merci. Bonsoir, bonjour et merci à tous. Au revoir.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]
